



Éducation
postsecondaire :
nos choix,
notre avenir

SCFP



Le Syndicat canadien de la fonction publique croit que l'accès à un système public d'éducation postsecondaire est un droit. Pour le gouvernement, ce devrait être une priorité élevée, voire urgente, de bâtir et de soutenir un système d'éducation postsecondaire de qualité, car l'éducation supérieure joue un rôle crucial dans la vie des gens et dans le développement économique, social et culturel du pays.



Notre
mieux-être
dépend
de l'éducation
supérieure





L'éducation postsecondaire est un bien collectif d'une valeur inestimable et elle est importante pour tout le monde. Le secteur de l'éducation postsecondaire (SÉP) contribue de façon importante au mieux-être social, culturel et économique du Canada, ainsi qu'à sa capacité d'innover, de s'adapter au changement et de soutenir une démocratie vivante et stable. Un système d'éducation supérieure accessible, financé à même les fonds publics et offert par l'intermédiaire d'établissements publics, peut véritablement atténuer les disparités sociales et économiques et, par conséquent, favoriser la cohésion sociale. Sans compter que les établissements d'enseignement postsecondaire publics fournissent à beaucoup de personnes des emplois stables et ont des retombées économiques qui profitent à des collectivités tout entières.

À l'instar d'autres Canadiens, beaucoup de membres du SCFP sont directement touchés par l'éducation postsecondaire. Certains ont des enfants qui fréquentent l'université ou un collège communautaire/cégep (ou en fréquenteront un jour) et d'autres ont un conjoint, des amis ou d'autres membres de leur famille qui font des études postsecondaires. Certains de nos membres sont inscrits personnellement dans des programmes et des cours de niveau postsecondaire. Et, partout au pays, près de 63 000 membres du SCFP travaillent dans des collèges communautaires, des cégeps et des universités dans tous les domaines du secteur de l'éducation postsecondaire (SÉP) : ils fournissent des services aux étudiants, au personnel des établissements et à la communauté collégiale et universitaire en général. Nos membres sont fiers de faire

partie de ce secteur vital, mais ils craignent que l'accès et la qualité soient en train de s'éroder à cause des droits de scolarité élevés et toujours en hausse, de la commercialisation accrue de tout, dont les services et la recherche. Tout cela à cause des compressions dans les programmes et les autres services de base. Le Canada, en tant que pays soucieux de développer une population instruite et de demeurer concurrentiel à l'échelle mondiale, peut et doit faire mieux.

Nous prenons du retard

Présentement, le Canada occupe la tête des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour le nombre de ses citoyens ayant fait des études postsecondaires, mais l'OCDE nous prévient que ce titre pourrait nous échapper. Comparativement à d'autres pays

membres de l'OCDE, depuis 1996, la croissance des inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada est en régression. Aussi, l'engagement financier du Canada en matière d'éducation, et ce, à tous les niveaux, est en baisse. Seuls le Japon, l'Australie, les États-Unis et la Corée investissent une part plus faible de leur budget en éducation que le Canada.

Des signaux d'alarme clignotent depuis des décennies :

- Les droits de scolarité ont augmenté de façon spectaculaire et ils continuent d'augmenter à un rythme bien supérieur à celui de l'inflation.
- Le financement provincial/territorial consenti au SÉP a diminué. De plus en plus, on perçoit l'éducation postsecondaire comme un luxe superflu ou une frivolité.

- Les décisions sont prises en fonction de résultats nets au lieu de la qualité, et la réduction des coûts devient la norme dans le secteur.
- Le gouvernement fédéral est totalement absent : il n'y a pas de politique nationale d'éducation postsecondaire, le financement a été coupé radicalement voilà des décennies et il n'a jamais été rétabli; enfin le gouvernement ne garantit d'aucune façon l'accès.
- Les provinces déterminent les droits de scolarité et, depuis les années 1990, elles établissent à leur gré la part des transferts fédéraux qui sera attribuée à l'éducation, ce qui crée des réseaux complètement dépareillés au pays.

Éducation supérieure, bienfaits supérieurs

L'éducation postsecondaire est une valeur fondamentale pour les personnes et pour la société. La recherche le démontre bien. Les universités, les cégeps et les collèges communautaires fournissent un environnement dans lequel les étudiants cherchent à apprendre le monde, les humains, la science, la technologie et les arts, échangent de l'information et des idées, et apprennent à appliquer ce savoir en acquérant des compétences pratiques. Ces établissements sont également des carrefours de recherche et d'innovation dans tous les domaines.

À n'en pas douter, l'éducation supérieure a un effet positif sur la vie des personnes et des sociétés. Elle est bénéfique pour les emplois et les revenus, elle est bénéfique pour la santé des gens et la participation communautaire, et elle est bénéfique pour l'économie et pour les finances publiques.



Les conséquences pour les étudiants

- La question financière constitue un obstacle à la fréquentation universitaire/collégiale d'un étudiant sur quatre.
- Les étudiants dont l'endettement est élevé sont moins nombreux à terminer leurs études.
- Les préoccupations liées à la dette étudiante engendrent des niveaux de stress et d'anxiété élevés et des problèmes de sommeil.
- Les nouveaux diplômés fortement endettés tardent à fonder une famille et à acheter une maison, une voiture et d'autres biens, autant d'éléments qui stimulent l'économie.
- Les nouveaux diplômés qui sont endettés sont moins aptes à acquérir de l'expérience liée à leur profession à titre bénévole ou à accepter un emploi moins bien rémunéré pour mettre leur pied dans la porte du domaine où ils souhaitent oeuvrer, ce qui prive le Canada de l'expertise dont nous avons besoin pour l'avenir.

Source : La dette étudiante au Canada : L'éducation ne devrait pas être une condamnation à l'endettement. Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Les études confirment que, pour les diplômés universitaires et collégiaux, en général :

- Leurs revenus à vie seront plus élevés.
- Leurs périodes de chômage seront moins longues.
- Ils contribueront à l'innovation et à la croissance économique.
- Leurs impôts renfloueront les coffres gouvernementaux de sorte que l'État aura les moyens de payer divers programmes publics, comme les services de santé, l'éducation et l'aide sociale.
- Ils seront en meilleure santé, vivront plus longtemps et seront moins susceptibles de fumer ou de consommer des drogues et de l'alcool.
- Ils s'impliqueront davantage dans leur collectivité par le bénévolat et l'action sociale et politique.
- Ils influenceront positivement les générations qui les suivent quant à la valeur de l'éducation.

Où est le financement?

Malgré les preuves écrasantes selon lesquelles investir dans l'éducation postsecondaire est une mesure efficace pour le mieux-être social et économique du Canada, les obstacles à l'éducation supérieure sont plus importants que jamais. Le pourcentage du financement gouvernemental consenti aux universités, aux cégeps et aux collèges communautaires a chuté depuis les années 1980. Pour pallier une bonne partie du manque à gagner, ces établissements ont augmenté leurs droits de scolarité et imposé des hausses qui dépassent de beaucoup les taux d'inflation depuis 1990.

Ce transfert du fardeau financier sur les épaules des parents et des étudiants fait en sorte que l'accès à l'éducation postsecondaire n'est plus une option sur le plan financier pour beaucoup de personnes,

notamment pour les familles à faible revenu. L'endettement étudiant atteint des sommets jamais vus (tout comme le taux de chômage chez les jeunes). Les élèves du secondaire qui n'entreprennent pas d'études postsecondaires invoquent souvent les barrières financières comme principale raison. Et pourtant, les études postsecondaires sont devenues une condition préalable à une grande majorité d'emplois.

En plus de la hausse de leurs droits de scolarité, beaucoup d'universités, de cégeps et de collèges communautaires prônent des compressions drastiques, qui ont un effet négatif sur la qualité. Les salaires, les avantages sociaux, les régimes de retraite (lorsqu'ils en ont encore un) et les conditions de travail des travailleurs du secteur de l'éducation postsecondaire (SÉP) subissent des attaques en règle sous forme

de demandes de concessions à la table de négociation et de pertes d'emplois causées par la privatisation accrue et le resserrement des budgets.

Les gouvernements et les établissements d'enseignement postsecondaire prétendent « ne pas avoir le choix » en ces périodes économiques difficiles. Toutefois, il existe des choix et les décisions que nous prendrons vont influencer la vie de tout le monde, aujourd'hui et dans le futur. Nos choix devraient se fonder sur les priorités des Canadiens. Nous avons vu à maintes reprises que lorsque les priorités sont axées sur les résultats nets et les objectifs à court terme des entreprises, les programmes sociaux, les droits des travailleurs et des travailleuses et notre niveau de vie en souffrent inévitablement.

Les gouvernements peuvent faire des choix

Beaucoup de pays membres de l'OCDE ont fait le choix de financer un système public d'éducation supérieure de qualité. Dans beaucoup de pays, y compris dans les pays nordiques en Europe, il n'y a pas de droits de scolarité; et dans d'autres pays, ces droits sont minimes.





Pour faire de l'éducation postsecondaire une priorité

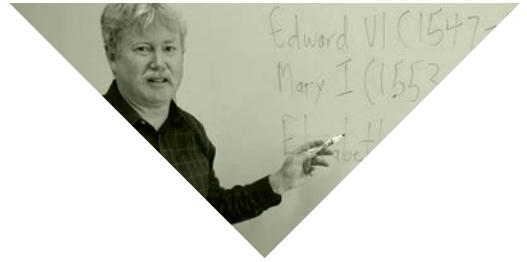
La province de Terre-Neuve-et-Labrador a démontré qu'il est possible pour un gouvernement de choisir de rendre l'éducation supérieure plus abordable. Selon une étude du Centre canadien des politiques alternatives, *Eduflation and the High Cost of Learning*, la province a mis en oeuvre un ensemble de mesures pour réduire et geler les droits de scolarité de 1999 à 2005, ce qui a effectivement eu pour effet de geler les droits aux taux de 1996-1997. Selon le rapport : « En 2015-2016, si la tendance se maintient, ce sera deux fois plus abordable pour une famille à revenu moyen d'envoyer son enfant à l'université à Terre-Neuve que ce ne l'était en 1990 pour une famille moyenne canadienne ». La province a également été la première à éliminer les frais d'intérêt sur la part provinciale des prêts des étudiants en 2009. Et elle s'est dotée d'une politique d'annulation de dette pour la part provinciale des prêts des étudiants.



Le public nous appuie

La population ne veut pas que le gouvernement rende plus difficile l'accès à l'éducation supérieure. Une majorité de gens estime que l'éducation est un bien collectif qui doit être soutenu par le gouvernement et que celui-ci devrait faire en sorte que l'éducation supérieure soit plus abordable, même s'il faut augmenter les impôts pour y arriver.

Source : L'éducation publique pour le bien commun Fédération canadienne des étudiantes et étudiants



Le SCFP sur les campus

Les membres du SCFP qui travaillent dans les universités, les cégeps et les collèges communautaires sont engagés à maintenir, 24 heures par jour 7 jours par semaine, des communautés d'apprentissage de qualité élevée, accueillantes et diversifiées. Nos membres sont les gens de métier, les paysagistes, les préposées et préposés à l'entretien et au nettoyage qui s'occupent des édifices, des routes, des terrains et des installations sur les campus; le personnel qui assure la sécurité sur le campus; le personnel affecté aux services d'hébergement, d'alimentation et de traiteur qui prépare les repas et fournit des services dans les résidences; le personnel administratif, de soutien et technique dont le travail est d'un soutien essentiel pour les étudiants et le personnel; les éducateurs qui fournissent des services éducatifs et de garde à l'enfance sur les

campus; les bibliothécaires qui aident les étudiants à trouver les documents dont ils ont besoin; et les adjoints à l'enseignement, les chargés de cours, les professeurs d'anglais ou de français langue seconde, les consultants en informatique, les assistants de recherche et tous les autres membres du personnel éducatif qui interviennent quotidiennement et directement auprès des étudiants.

De bons emplois assurent des services de qualité

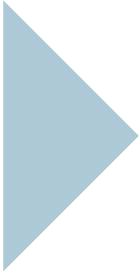
Malgré le rôle fondamental que jouent les travailleurs des universités, des cégeps et des collèges communautaires dans le secteur de l'éducation postsecondaire au Canada, leurs emplois et l'avenir de l'éducation supérieure au pays sont menacés comme jamais auparavant. Pour répondre à l'insuffisance de financement gouvernemental, les établisse-

ments d'enseignement post-secondaire sabrent les normes en privatisant les services et en utilisant des stratégies, comme le « contrôle de la qualité » et les « processus de transformation des services », qui mettent l'accent sur la réduction des coûts plutôt que sur la recherche d'excellence et la diversification des programmes.

Pour les travailleurs, ces mesures conduisent à des pertes réelles et potentielles d'emplois, à des pressions à la baisse sur les salaires et les avantages sociaux, à des charges de travail plus lourdes, à des problèmes de santé et de sécurité au travail causés par le stress accru et les raccourcis, et à l'augmentation du travail précaire, occasionnel et contractuel. Pour les étudiants, cela revient à payer plus cher pour moins, c'est-à-dire moins de choix en matière d'éducation, et à un relâchement général des normes.



Les conséquences de la privatisation



- Hausses des droits de scolarité pour les étudiants canadiens (à un rythme annuel moyen de 6,2 pour cent, incluant les frais afférents, de 1990 à 2011, tandis que l'inflation a été d'environ 2,1 pour cent) et droits de scolarité encore plus élevés pour les étudiants étrangers.
- Recherche parrainée par les entreprises et motivée par des priorités commerciales.
- Pavillons portant le nom des banques et des sociétés qui ont contribué aux problèmes de financement auxquels fait face le secteur en ne payant pas leur juste part d'impôts.
- Annonces publicitaires partout où l'on regarde (même dans les cabines des toilettes).
- Financement différentiel qui favorise démesurément les programmes en science et en administration au détriment des programmes en arts, langues et sciences humaines.
- Droits de scolarité différentiels pour certains programmes, comme en médecine, en dentisterie et en droit, bloquant pour l'essentiel l'accès à ces programmes, à un moment où le Canada manque de médecins.
- Affaiblissement des établissements d'enseignement supérieur en tant que sources indépendantes d'information et de réflexion.
- McEmplois (emplois à faibles salaires, non syndiqués, aux conditions de travail médiocres) qui remplacent des emplois à temps plein et des emplois à temps partiel décentes pour les étudiants.
- Création de centres commerciaux sur les campus avec leurs chaînes commerciales de malbouffe et de librairies qui nuisent aux services gérés par les étudiants.
- Universités et collèges « Coca-Cola » qui n'autorisent la vente que de certaines marques de boissons gazeuses, de café et d'aliments.
- Mise en place sur les campus de collèges privés à but lucratif.
- Normes moins élevées pour l'entretien et le ménage à cause de l'impartition.
- Externalisation des services de technologie de l'information, y compris des décisions administratives et de la correction des travaux, entraînant ainsi la perte d'emplois et de contrôle sur la qualité.
- Création de campus outremer qui contribuent à la privatisation de l'éducation dans d'autres pays.



Les syndicats servent bien les travailleurs du secteur de l'éducation postsecondaire

La syndicalisation est un moyen pour les travailleurs de protéger et d'améliorer leurs salaires, leurs avantages sociaux et leurs conditions de travail. En faisant partie d'un syndicat, les travailleurs disposent d'un mécanisme collectif pour promouvoir et défendre des services de qualité. Les employés syndiqués ont des salaires plus élevés que leurs homologues non syndiqués, ils ont des droits mieux protégés et de meilleurs avantages sociaux. En périodes difficiles, le syndicat est le seul véhicule à avoir la capacité et le poids requis pour tenir tête aux gouvernements et aux employeurs et s'unir à d'autres groupes pour défendre les intérêts des utilisateurs et des fournisseurs de services publics.

En tant que syndicat dans le secteur public, dont un nombre important de membres travaillent dans les collèges communautaires, les cégeps et les universités, le SCFP comprend les enjeux qui comptent pour les travailleurs du secteur de l'éducation postsecondaire. Notre syndicat a travaillé à :

- Faire des percées à la table de négociation et à défendre des acquis chèrement obtenus.
- Donner plus de pouvoir aux travailleurs des universités, des cégeps et des collèges communautaires pour promouvoir des approches stratégiques comme les négociations coordonnées.
- Utiliser des méthodes créatives, comme des campagnes de rapatriement à l'interne, pour démontrer que le travail fait par des employés syndiqués payés et traités équitablement est de qualité supérieure et une bonne affaire financièrement.
- Défendre les intérêts du secteur auprès des conseils d'administration des universités, des cégeps et des collèges communautaires, et auprès des gouvernements.
- Appuyer les étudiants sur des questions importantes, comme limiter la taille des classes, réduire les droits de scolarité et améliorer les infrastructures des campus.
- Promouvoir les bienfaits d'un système public d'éducation postsecondaire, la valeur du travail réalisé par les travailleurs des universités, des cégeps et des collèges communautaires et la nécessité pour les gouvernements de faire de l'éducation supérieure une priorité politique et financière.
- Soutenir la recherche dans des domaines aussi variés que l'impact du budget fédéral sur le secteur, l'impartition de services comme la correction des examens et des travaux, et la complexité du financement pour les étudiants diplômés.

De véritables gains pour les membres du SCFP

À la table de négociation, le SCFP a résisté avec force aux programmes d'austérité et aux pressions pour obtenir des concessions mises de l'avant par les employeurs. Au fil des années, le SCFP a obtenu des gains pour les membres du secteur de l'éducation postsecondaire (SÉP) :

- Salaires plus élevés.
- Régimes de retraite et autres avantages sociaux comme vacances, soins de santé de longue durée et congé parental.
- Protection en matière de santé et de sécurité supérieure aux mesures minimales prescrites par la loi.
- Clauses qui minimisent les effets négatifs et maximisent les bienfaits potentiels des changements technologiques.

- Protection contre le harcèlement et l'intimidation.
- Libellé relatif au rapatriement à l'interne pour résister aux efforts de privatisation.
- Remboursement des coûts afférents à des cours et à des formations reliés au travail, et congés payés.
- Dispense ou remboursement des droits de scolarité des travailleurs du SÉP et des membres de leur famille inscrits dans un programme universitaire ou collégial, contribuant de cette façon à la scolarisation accrue de la population.
- Protection des adjoints à l'enseignement qui déposent un grief contre des torts potentiels à leur carrière universitaire.
- Prolongation de la période de préférence à l'embauche pour les étudiants diplômés afin de les aider à obtenir leur diplôme supérieur.

Revendiquer au nom du secteur de l'éducation postsecondaire

Le SCFP et ses partenaires de coalition revendiquent depuis longtemps pour que les gouvernements rendent l'éducation supérieure plus abordable en finançant suffisamment le SÉP. Il faut également du financement et des politiques qui ont pour effet d'éliminer les obstacles à l'éducation postsecondaire pour les groupes qui, traditionnellement, ont été marginalisés, comme les jeunes Autochtones.

Le gouvernement fédéral a laissé tomber tout rôle utile en matière d'éducation postsecondaire. Le SCFP croit que le gouvernement fédéral doit se réinvestir dans le secteur et travailler avec ses homologues provinciaux et territoriaux à la création d'un système public d'éducation postsecondaire



Promotion et militantisme

Après des mois de manifestations sans précédent au Québec en 2012, les étudiants et leurs partisans ont obtenu du gouvernement nouvellement élu qu'il annule, au premier jour de son entrée au pouvoir, la hausse proposée des droits de scolarité de 75 pour cent sur cinq ans. Sous la bannière du carré rouge, les manifestants ont massivement envahi les rues, leurs cortèges attirant des centaines de milliers de personnes, y compris beaucoup de sections locales du SCFP. La campagne étudiante a transporté le problème de l'accès à l'éducation au-delà des frontières du Québec et a démontré ce que l'action collective peut accomplir pour assurer l'abordabilité de l'éducation supérieure.

et à l'adoption de politiques qui améliorent l'avenir des citoyens canadiens en matière d'éducation.

La réduction des droits de scolarité et des mesures pour diminuer l'endettement étudiant sont absolument essentielles pour assurer l'avenir de l'éducation supérieure. Nous continuerons de nous rallier aux étudiants du Canada et à d'autres groupes en appui aux campagnes pour réaliser ces objectifs. Nous voulons que les gouvernements se dirigent vers une éventuelle élimination des frais

de scolarité. Nous appuierons également les luttes des étudiants d'autres pays aux prises avec les mêmes combats pour défendre leur droit à un système public et abordable d'éducation post-secondaire.

Notre syndicat persistera dans ses efforts pour conserver à nos universités, nos cégeps et nos collèges communautaires leur caractère public. Lorsqu'un bien public est privatisé et devient une source de profit, la reddition de comptes et la qualité en souffrent,

et toute la société est perdante. De plus, les collectivités perdent les bons emplois que fournissent les établissements d'enseignement postsecondaire, des emplois nécessaires à santé et la vigueur soutenue de notre économie.

Notre programme

Le SCFP est engagé dans la lutte pour bâtir un système public d'éducation postsecondaire de qualité au Canada. Le syndicat et son groupe de travail national sur le



Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire du SCFP

Le SCFP s'est doté d'un groupe de travail national sur l'éducation postsecondaire dont le but est de faire progresser les enjeux du secteur au sein du syndicat et sur la scène publique. Le groupe de travail conseille le SCFP sur la façon de revendiquer pour des programmes d'éducation postsecondaire financés par l'État et offerts par un réseau intégré de collèges et d'universités publics. Il formule des recommandations sur des stratégies pour accroître le financement de l'éducation postsecondaire, résister à la privatisation, et engager les employeurs dans des négociations coordonnées.

secteur postsecondaire continueront de travailler à :

- Promouvoir au sein des membres du SCFP les enjeux et l'importance d'un système public d'éducation postsecondaire de qualité.
- Exercer des pressions afin que le gouvernement fédéral assume un rôle de leadership en matière d'éducation postsecondaire. Cela comprend l'enchâssement du droit à l'éducation postsecondaire dans la loi et un transfert réservé

à l'éducation supérieure aux provinces et aux territoires pour remédier au manque de financement et aux hausses de droit de scolarité depuis 1992.

- Soutenir les associations étudiantes et d'autres organismes dans des campagnes pour réclamer des gouvernements fédéral, provinciaux et fédéraux qu'ils investissent plus de fonds publics dans le SÉP pour atteindre les objectifs suivants :
 - réduire les droits de scolarité et la dette étudiante;

- augmenter le financement des bourses pour étudiants et les fonds pour la recherche;
- augmenter le financement pour le fonctionnement, la construction et le renouvellement des infrastructures sur nos campus.
- Réclamer des investissements pour fournir aux apprenants autochtones et inuits le financement requis pour leur permettre de fréquenter des établissements d'enseignement postsecondaire et d'avoir accès

à des services de soutien adaptés à leurs besoins.

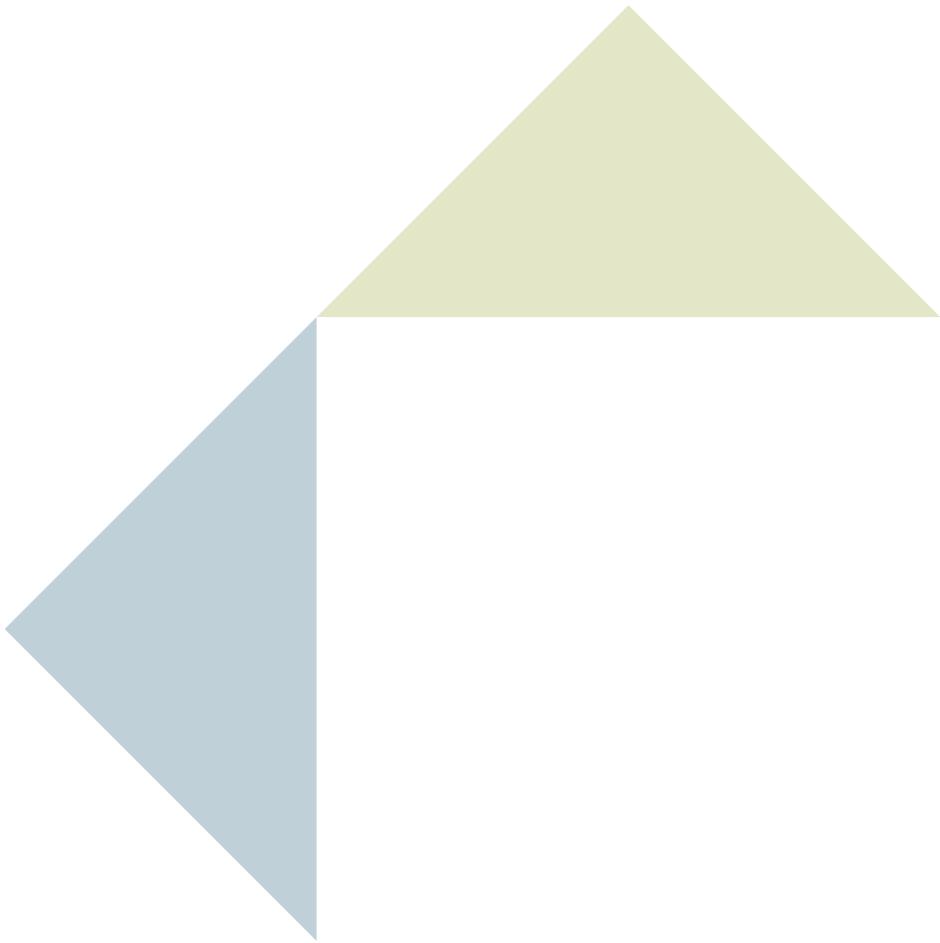
- Faire en sorte que les travailleurs des universités, des cégeps et des collèges communautaires jouent un rôle important dans la syndicalisation des groupes non syndiqués du SÉP.
- Continuer de défendre les intérêts des travailleurs du SÉP du SCFP dans leur milieu de travail et à la table de négociation, en mettant l'accent sur des stratégies de négociations coordonnées.
- Mener la bataille contre tous les efforts de privatisation ou de création de partenariats public-privé (PPP) sur nos campus.

Promouvoir un système public d'éducation postsecondaire de qualité est une priorité majeure du SCFP. Il s'agit d'un choix qui s'impose pour assurer un avenir meilleur au Canada.

Références :

- *L'enseignement postsecondaire au Canada : un bilan positif - un avenir incertain* Conseil canadien sur l'apprentissage (2006).
- *Macdonald, David et Shaker, Erika. Eduflation and the High Cost of Learning*, Centre canadien de politiques alternatives (2012).
- *L'éducation publique pour le bien commun : une vision nationale pour l'éducation postsecondaire*, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (2012).
- *La dette étudiante au Canada : L'éducation ne devrait pas être une condamnation à l'endettement*, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (2012).







Publié par le Syndicat canadien de la fonction publique.
Également disponible à scfp.ca

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :
Syndicat canadien de la fonction publique
1375, boulevard Saint-Laurent, Ottawa (Ontario) K1G 0Z7
Téléphone : (613) 237-1590
Télécopieur : (613) 237-5508
Site web : scfp.ca/education-postsecondaire

© SCFP 2013
Réimpression en 2014.
sepb491

